

veulent encore priver le pays de prêtres, et cela au moment où sévit le terrible fléau de la fièvre jaune. Ils n'en laissent plus partir pour cette colonie, ils enlèvent ceux qui s'y trouvent pour les expédier à la Guadeloupe ou à la Réunion. Si ces prêtres refusent de partir, le gouverneur a ordre de les faire chasser *manu militari* de leurs presbytères, de faire fermer leurs églises et de leur interdire, par tous les moyens de rigueur possibles, l'exercice de leur ministère. — Monsieur Engène Veuillot, ayant écrit au Souverain Pontife à l'occasion de la fusion de l'*Univers* et du *Monde*, a reçu et publié une lettre de Son Em. le cardinal Rampolla, dans laquelle est affirmé de nouveau " le désir de Sa Sainteté que les catholiques mettent de côté les divergences politiques qui les séparent, et, unanimement, s'appliquent à réclamer par les voies légales, la liberté et les justes réparations dues à l'Eglise. "

A la suite du rapport dont la S. Congrégation des Rites a saisi le Souverain Pontife concernant la cause de béatification du Serviteur de Dieu, Marcellin-Joseph-Benoit-Champagnat, prêtre de la Société des Maristes, fondateur des Petits Frères de Marie, Sa Sainteté a daigné "signer" l'introduction de cette cause en cour de Rome et conférer ainsi, par le fait même, le titre de vénérable au serviteur de Dieu dont il s'agit. — Le roi Ménélik a renvoyé les prisonniers italiens, selon l'espérance donnée au Pape. Ceux qui sont revenus avec Mgr Macaire témoignent que le prince les a bien traités, qu'ils ont joui du repos. Mgr Macaire avait reçu en gage de leur libération une croix d'or massif, comme celle qu'on emploie aux cérémonies des rites orientaux pour bénir.

L'Italie a fait la paix à des conditions telles qu'on dit qu'elle va abandonner même Massauah. — Le successeur de Mgr d'Hulst à la chaire de Notre-Dame est le P. Ollivier, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. L'éloquent religieux a 64 ans, mais il n'a rien perdu de sa vivacité oratoire.

Le clergé de Manitoba

Il est étroitement uni à son évêque sur la question scolaire.

Que les fidèles suivent l'exemple de leurs prêtres, comme c'est leur devoir ; se souvenant que c'est l'union — et non le nombre — qui fait la force. Qu'ils soient catholiques avant tout.